

GRADES OU EMPLOIS	CLASSEMENT INDICIAIRE	OBSERVATIONS
-------------------	-----------------------	--------------

CONSERVATOIRE DES ARTS ET METIERS

Directeur	750	
Professeurs	700	
Directeur laboratoire d'essais.....	650 — 700	
Chefs de service principaux (laboratoire d'essais).....	500 — 630	
Chefs de service (laboratoire d'essais).....	300 — 510	
Chef de service des ateliers (laboratoire d'essais).....	250 — 450	
Chef du service de muséologie technique	520 — 600	
Conservateur adjoint des collections.....	250 — 500	
Sous-directeurs de laboratoire	550 — 630	
Assistants chefs.....	400 — 475	
Physiciens et chimistes principaux.....	400 — 475	
Bibliothécaire	310 — 420 (1)	(1) Ultérieurement 430 - 500 par assimilation aux bibliothécaires relevant de la direction des bibliothèques sous réserve de l'application d'un statut commun. (2) Ultérieurement 250 - 410 par assimilation aux bibliothécaires relevant de la direction des bibliothèques sous réserve de l'application d'un statut commun.
Bibliothécaire adjoint.....	225 — 350 (2)	
Chefs de travaux.....	250 — 510	
Secrétaire	250 — 430	
Chef du service administratif (laboratoire d'essais).....	250 — 360	
Agent comptable.....	300 — 430	
Chef de la comptabilité.....	185 — 350	
Assistant	250 — 450	
Physiciens et chimistes.....	225 — 450	
Chargés de cours.....	300	
Chef du service intérieur.....	185 — 350	
Rédacteur	185 — 315	
Chefs ouvriers.....	175 — 270	
Chefs d'équipe professionnels.....	175 — 270	
Chefs du service des dames vérificatrices	210 — 250	
Ouvrière première catégorie.....	170 — 210	
Agent administratif.....	110 — 160	
Aide de bibliothèque.....	130 — 220	
Dames vérificatrices.....	120 — 170	
Agents de bureau du cadre complémentaire.....	110 — 160	
Surveillants	120 — 160	
Gardien chef.....	130 — 170	
Garçons de laboratoire.....	120 — 160	
Concierges gardiens.....	110 — 145	
Mancœuvre spécialisé.....	100 — 130	

ECOLE CENTRALE

Directeur	750	(1) Ultérieurement 250 - 410 par assimilation aux bibliothécaires relevant de la direction des bibliothèques sous réserve de l'application d'un statut commun.
Secrétaire de direction.....	185 — 315	
Conservateur du matériel.....	185 — 315	
Bibliothécaire	225 — 350 (1)	